



ICL-IP America Inc. 622, Emerson Road – Suite 500 – St. Louise, Missouri 63141, USA
Téléphone : 1-877-4272 Télécopieur : 1-314-983-7610 www.icl-industrial.com info@ameribrom.icl.ip.com

Le 15 juillet 2010

M^{me} Margaret Kenny
Directrice générale
Environnement Canada
Secteur des produits chimiques
351, boul. Saint-Joseph
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Canada

Objet : Retrait progressif

volontaire du
décabromodiphényléther

Madame,

Cette lettre confirme notre engagement visant à arrêter progressivement toutes les importations de décabromodiphényléther au Canada dans le cadre de l'initiative volontaire de retrait progressif de décabromodiphényléther industriel d'Environnement Canada qui a découlé de récentes discussions entre les principaux fabricants et importateurs de décabromodiphényléther et le personnel d'Environnement Canada.

Calendrier de retrait progressif sur trois ans pour la plupart des utilisations

Nous avons l'intention de nous concentrer d'abord sur les importations et les ventes d'équipement électronique et électrique. Nous avons l'intention d'arrêter les importations et les ventes pour ces utilisations d'ici le 31 décembre 2010.

Nous avons l'intention d'éliminer progressivement les importations et les ventes pour toutes les autres utilisations d'ici le 31 décembre 2012, à l'exception des utilisations militaires et de transport mentionnées ci-dessous.

Le rythme du retrait progressif variera d'un client à l'autre. Dans certains cas, chaque utilisateur peut faire la transition vers d'autres matières avant l'échéance indiquée ci-dessus.

 Responsible Care®	<i>L'avenir se décide aujourd'hui</i>	 THE STANDARD INSTITUTE OF CANADA  THE ENVIRONMENT INSTITUTE OF CANADA
--	---------------------------------------	---



ICL-IP America Inc. 622, Emerson Road – Suite 500 – St. Louise, Missouri 63141, USA
Téléphone : 1-877-4272 Télécopieur : 1-314-983-7610 www.icl-industrial.com info@ameribrom.icl.ip.com

Utilisations militaires et de transport

Les utilisations de transport (p. ex., automobiles, avions, certains équipements d'entreposage et d'expédition) et militaires peuvent nécessiter une année supplémentaire pour le retrait progressif. Cela s'explique principalement par la complexité de ces utilisations (les voitures et les avions possèdent un grand nombre de pièces qui dépendent de la chimie des produits ignifuges) et des délais d'exécution pour remplir les conditions relatives aux nouvelles matières. Nous nous engageons à éliminer progressivement ces utilisations au plus tard le 31 décembre 2013.

Nous n'avons pas déterminé d'utilisations pour lesquelles du temps supplémentaire serait nécessaire, mais nous aviserons Environnement Canada le cas échéant. De même, si nous déterminons des utilisations essentielles pour lesquelles une exemption du retrait progressif est nécessaire, nous le signalerons à Environnement Canada. Pour l'instant, nous n'en connaissons aucune.

Rapport annuel

Nous soumettrons un rapport d'étape annuel à Environnement Canada en utilisant la date d'importation accessible au public pour l'année précédente et nous comparerons ces chiffres à une référence de 2008. Étant donné que nous utiliserons des données accessibles au public, il ne sera pas nécessaire de traiter l'information comme des renseignements commerciaux confidentiels. Le premier rapport fournira des renseignements sur les importations de 2010. Les rapports ne contiendront pas d'information sur chacun des clients.

Invendus

Bien que nous ayons l'intention d'arrêter les importations de décabromodiphényléther à partir de la fin de 2012 (à l'exception des utilisations militaires et de transport, telles qu'elles sont décrites), il est possible qu'il nous reste des invendus à notre disposition à partir de cette date. Nous pourrions vendre de tels stocks restants dans les six premiers mois suivant la fin de la période d'élimination progressive de l'importation. Si pour une raison quelconque, nous avons besoin de plus de temps, nous aviserons Environnement Canada. Nous n'avons pas l'intention d'accumuler de stocks de produits avant ou durant l'initiative – nous voulons simplement préciser qu'il se peut que nous devions liquider les stocks ordinaires au-delà de la période d'engagement.

 Responsible Care®	<i>L'avenir se décide aujourd'hui</i>	 THE STANDARD INSTITUTE OF CANADA	 THE STANDARD INSTITUTE OF CANADA
--	---------------------------------------	---	---



ICL-IP America Inc. 622, Emerson Road – Suite 500 – St. Louise, Missouri 63141, USA
Téléphone : 1-877-4272 Télécopieur : 1-314-983-7610 www.icl-industrial.com info@ameribrom.icl.ip.com

Revente des produits et utilisation de matériaux recyclés

En prévision des questions posées par les clients, nous souhaitons déclarer que nous comprenons que le retrait progressif de décabromodiphényléther n'aura aucune répercussion sur la vente, la revente, la réutilisation, l'élimination ou l'utilisation continue de produits finis conçus à partir de décabromodiphényléther n'ayant pas encore été retirés. De plus, le recyclage des produits qui contiennent du décabromodiphényléther ne sera pas touché, et la vente des produits fabriqués à partir de matériaux recyclés non plus. En l'absence d'une telle compréhension, il s'agit de points importants, car les entreprises peuvent se sentir obligées d'envoyer des milliers de produits actuellement recyclés vers des sites d'enfouissement.

Conclusion

En plus de cet engagement, nous faisons également une déclaration publique pour annoncer que nous prévoyons effectuer le retrait progressif du décabromodiphényléther. Dans cette déclaration, nous réaffirmons notre croyance en la sécurité du décabromodiphényléther et en son efficacité et sa haute qualité en tant que produit ignifuge. Le décabromodiphényléther a été largement utilisé comme produit ignifuge pendant de nombreuses années, et nous croyons qu'il est sécuritaire. Toutefois, étant donné que nous avons pu trouver des solutions de rechange pour répondre aux besoins des clients, nous acceptons ce retrait progressif volontaire.

Nous comprenons que cette lettre et que nos derniers rapports d'étape seront publiés sur le site Web d'Environnement Canada, de même que notre dernière lettre confirmant que toute importation de décabromodiphényléther a été interrompue.

Merci.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.



Nissim Adar
Président-directeur général, ICL – Industrial Products

 Responsible Care®	<i>L'avenir se décide aujourd'hui</i>	 THE STANDARD INSTITUTE OF CANADA  THE STANDARD INSTITUTE OF CANADA
--	---------------------------------------	--



ICL-IP America Inc. 622, Emerson Road – Suite 500 – St. Louise, Missouri 63141, USA
Téléphone : 1-877-4272 Télécopieur : 1-314-983-7610 www.icl-industrial.com info@ameribrom.icl.ip.com

c.c. : M^{me} Cynthia Wright, sous-ministre adjointe, Direction générale de l'intendance environnementale

M^{me} Vincenza Galatone, Ph. D., directrice exécutive, Division de la gestion des produits chimiques

M^{me} Maya Berci, chef de l'unité de contrôle des substances toxiques,
Division de la gestion des produits chimiques



Responsible Care®

*L'avenir se décide
aujourd'hui*

